

REGLEMENT DU CMB – PHENIX Episode IX :
Compétition par lots – classement de R6 à NC
Doubles et Mixtes
Les 5 et 6 juillet 2025

Article 01 Le tournoi est autorisé sous le numéro (en cours d'attribution).

Article 02 Le tournoi se déroule selon les règles de la FFBAD, des règlements particuliers de la LIFB et du règlement ci-après. Il aura lieu au **gymnase Descartes, 15 boulevard Archimède, 77420 CHAMPS-SUR-MARNE sur 5 terrains.**

Article 03 Le Juge-Arbitre du tournoi est **Guillaume LE PENNEC**. Ses décisions sont sans appel. Le Juge-Arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement un joueur ne respectant pas un point de ce règlement. La GEO de la compétition est **Sophie LECOQ**.

Article 04 le tournoi est un tournoi national ouverts aux joueurs seniors. Les joueurs minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans sont autorisés à s'inscrire. L'Eco-Phénix est un tournoi par lots ouvert aux joueurs classés de R6 à NC dans les trois disciplines (doubles hommes et dames, double mixte). La confection des lots sera réalisée d'un commun accord par les organisateurs et le juge-arbitre, à l'issue de phase d'inscriptions.

L'intégralité des double-dames et des double-hommes aura lieu le samedi.

L'intégralité des doubles mixte aura lieu le dimanche.

Article 05 Chaque joueur peut s'inscrire sur 2 tableaux.

Article 06 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.

Article 07 Les tableaux se jouent en poules, suivies d'une élimination directe (le comité privilégiera 2 qualifiés par poule) ou en poule unique.

Article 08 Les volants officiels sont les **Victor Champion 1**. Le comité d'organisation fournit les volants pour les finales.

Article 09 La prise en compte des inscriptions se fait en mode standard (max. 350 inscrits). Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée du paiement des frais d'engagement des deux joueurs composant une paire.

La date limite d'inscription est le jeudi 5 juin 2025.

Le tirage au sort aura lieu en présence du Juge-arbitre le vendredi 20 juin 2025.

L'envoi des convocations se fera au plus tard le 25 juin 2025.

Tous les joueurs classés R6 à NC au 5 juin 2025 pourront participer à l'Eco-Phénix quelle que soit l'évolution ultérieure de leur classement. Cependant, la répartition dans les différentes séries se fera au moyen du classement mis à jour par la FFBaD le 19 juin 2025.

Article 10 Le montant des droits d'engagement est de 18€ pour 1 tableau, de 23€ pour 2 tableaux. Ces frais incluent la participation fédérale due de 2€ pour chaque inscrit. Pour chaque inscription, 1€ sera reversé à l'association SOLIBAD.

Article 11 Les inscriptions se feront uniquement sur badnet.fr ou sur l'application Ebad. L'inscription d'une paire ne sera validée que lorsque le deuxième joueur de la paire aura réglé ses frais d'inscription.

Aucune inscription ne sera prise par mail ou par téléphone.

Aucun remboursement ne sera effectué après la date du tirage au sort sauf en cas de forfait justifié dans les délais auprès de la LIFB et de l'organisateur.

Article 12 Tout partenaire d'un joueur défaillant doit prévenir le comité d'organisation de son nouveau choix de partenaire (proposé par le comité d'organisation ou le joueur) ou de sa non-participation.

Article 13 Toute modification d'inscription doit être précisée par email à **cmb.tournoi@gmail.com**

Article 14 Chaque joueur doit être en règle avec la FFBAD et en possession de sa licence compétition le jour du tirage au sort et de la compétition.

Article 15 Chaque joueur autorise la diffusion de photographies prises pendant la compétition, sauf avis contraire donné par écrit le jour du tournoi.

Article 16 Chaque joueur doit pointer dès son arrivée dans le gymnase, chaque jour de la compétition.

Article 17 Tout joueur en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopants pour le sport doit l'indiquer au Juge-Arbitre avant son premier match du tournoi.

Article 18 Les joueurs disposent de cinq minutes entre l'appel de leur nom et le début de leur match.

Article 19 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain (autre que l'infrastructure) est compté faute, sauf au service. Dans ce cas le joueur peut resservir une nouvelle fois et une seule fois.

Article 20 Chaque joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants et tous les accessoires nécessaires à son match. Aucun joueur n'est autorisé à quitter le terrain en dehors des pauses autorisées.

Article 21 Les matchs sont auto-arbitrés jusqu'aux finales. Pour celles-ci, un arbitre (ou faisant office) pourra être proposé (selon disponibilité) par le comité d'organisation au Juge-Arbitre. Cependant, à tout moment du tournoi, tout joueur peut faire appel au Juge-Arbitre, qui pourra désigner un arbitre (ou faisant office).

Article 22 Le temps de repos entre deux matchs est au minimum de 20 minutes.

Article 23 Les matchs se joueront en deux sets gagnants de 21 points.

Article 24 En cas de forfait ou de problème, et seulement les jours de compétition vous pouvez joindre **Laurent Durieu (06 50 04 14 23) ou Sophie Lecoq (06 17 23 08 91)**.

Article 25 Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

Bon tournoi à toutes et à tous !